



Département des Affaires Juridiques

Décision: DAJ2025-169

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le code de la recherche;

Vu le code général de la fonction publique et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1er février 2023

portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-076

relative à la création de l'unité mixte de recherche U1137 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-14

renouvelant l'unité mixte de recherche U1137;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-104

renouvelant l'unité mixte de recherche U1137;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-358

nommant Madame France MENTRE directrice de l'unité mixte de recherche U1137 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-42

renouvelant l'unité mixte de recherche U1137 et prolongeant Madame France MENTRE à ses fonctions de directrice de l'unité ;

DECIDE:

Article 1: Monsieur Etienne RUPPÉ est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de

recherche U1137, intitulée « Infection, Anti-microbiens, modélisation, évolution »,

jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL